

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
24 juillet 2006
Français
Original : anglais

**Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs
du représentant suppléant de la Slovaquie
au Conseil de sécurité**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu de la Mission permanente de la Slovaquie auprès de l'Organisation des Nations Unies une note verbale datée du 21 juillet 2006, attestant que M. Igor Grexa, Directeur général des affaires juridiques et consulaires au Ministère des affaires étrangères de la République de Slovaquie, a été nommé représentant suppléant de la Slovaquie au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

